



Rapport sur le développement durable

ARTE®

Index

Introduction - p. 3

Stratégie & modèle économique - p. 5

- Nos valeurs
- Notre mission & notre vision
- Notre chaîne de valeur
- Nos parties prenantes

À propos de ce rapport - p. 8

- Champ d'application
- Secteur

Modèle de gouvernance en matière de développement durable - p. 10

- Organes AGC
- Rôles et responsabilités
- Compétences & expertise

Évaluation de l'importance relative - p. 11

Méthodologie

Aspect Environnement de la durabilité - p. 12

- Changement climatique (E1)
- Ressources aquatiques et marines (E3)
- Utilisation des ressources et économie circulaire (E5)
- Gestion des déchets (E5)

Aspect Social de la durabilité - p. 28

Effectif de l'entreprise (S1)

Aspect Gouvernance de la durabilité - p. 36

Conduite des affaires (G1)

Cher lecteur,

Nous vous remercions de prendre le temps de lire notre rapport sur le développement durable.

Chez Arte, nous sommes depuis toujours convaincus que la vraie beauté réside non seulement dans le produit fini, mais aussi dans son processus de création. Guidés par cette vision fondamentale et une approche axée sur le design, **nous nous efforçons d'incorporer les notions d'artisanat, de qualité et de durabilité dans chaque aspect de nos activités.** Cette approche, loin d'être le fruit d'une nouvelle ambition, définit fondamentalement qui nous sommes.

En 2024 et 2025, nous avons poursuivi les préparatifs liés à la directive relative à la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD), qui impose aux entreprises de respecter les normes européennes d'information en matière de durabilité (ESRS). Ces normes exigent un recueil minutieux d'informations complètes et transparentes sur l'impact que nous avons sur les personnes et l'environnement. L'élaboration d'un rapport conforme à la CSRD

est une tâche d'envergure qui nécessite une longue préparation et la collecte de données exhaustives, une amélioration des processus et une intégration structurelle à tous les niveaux de notre organisation.

Durant cette période de reporting, nous avons réalisé d'importants progrès : nous avons davantage professionnalisé nos systèmes internes, amélioré les flux de données et renforcé notre cadre de durabilité. Bien que nous reconnaissons la complexité de ces efforts, nous considérons avant tout cette évolution comme une opportunité d'approfondir nos initiatives, d'affiner nos responsabilités et de communiquer de manière plus transparente avec nos parties prenantes.

Notre ambition reste claire : **renforcer davantage notre approche de développement durable et continuer à partager nos progrès en toute transparence dans les années à venir.** Ce rapport ne rend pas uniquement compte des efforts déployés et des résultats obtenus en 2024 et 2025 ; il nous invite également à continuer, ensemble, à construire un avenir où les produits, les personnes et la planète cohabitent dans une harmonie durable.

Steven & Philippe Desart



« Des revêtements muraux pour le nec plus ultra du raffinement »

Arte est une entreprise familiale née d'une certaine vision de la beauté. Arte conçoit, fabrique et distribue des revêtements muraux haut de gamme qui définissent des espaces publics, commerciaux et hôteliers. Si son histoire a débuté à Zonhoven, en Belgique, en 1981, elle est aujourd'hui présente dans plus de 90 pays et collabore avec plus de 115 partenaires à travers le monde.



Stratégie & modèle économique

Nos valeurs

—— Classe, élégance, qualité, innovation

Depuis sa création, Arte est animée par une passion profonde pour les revêtements muraux d'exception. Nos collections offrent les solutions idéales pour les intérieurs les plus prestigieux, qu'ils soient minimalistes, avant-gardistes ou résolument exclusifs.

Le vaste portefeuille de produits raffinés de la marque parvient toujours à créer l'ambiance recherchée en conjuguant élégance, sophistication et charme intemporel. Nos revêtements muraux sont une source d'inspiration et sont admirés dans les intérieurs tant résidentiels que commerciaux aux quatre coins du globe.

Les valeurs fondamentales qui définissent Arte — classe, élégance, qualité et innovation — sont ancrées à tous les niveaux de notre organisation et restent le fondement de toutes nos créations



Stratégie & modèle économique

Notre mission et notre vision

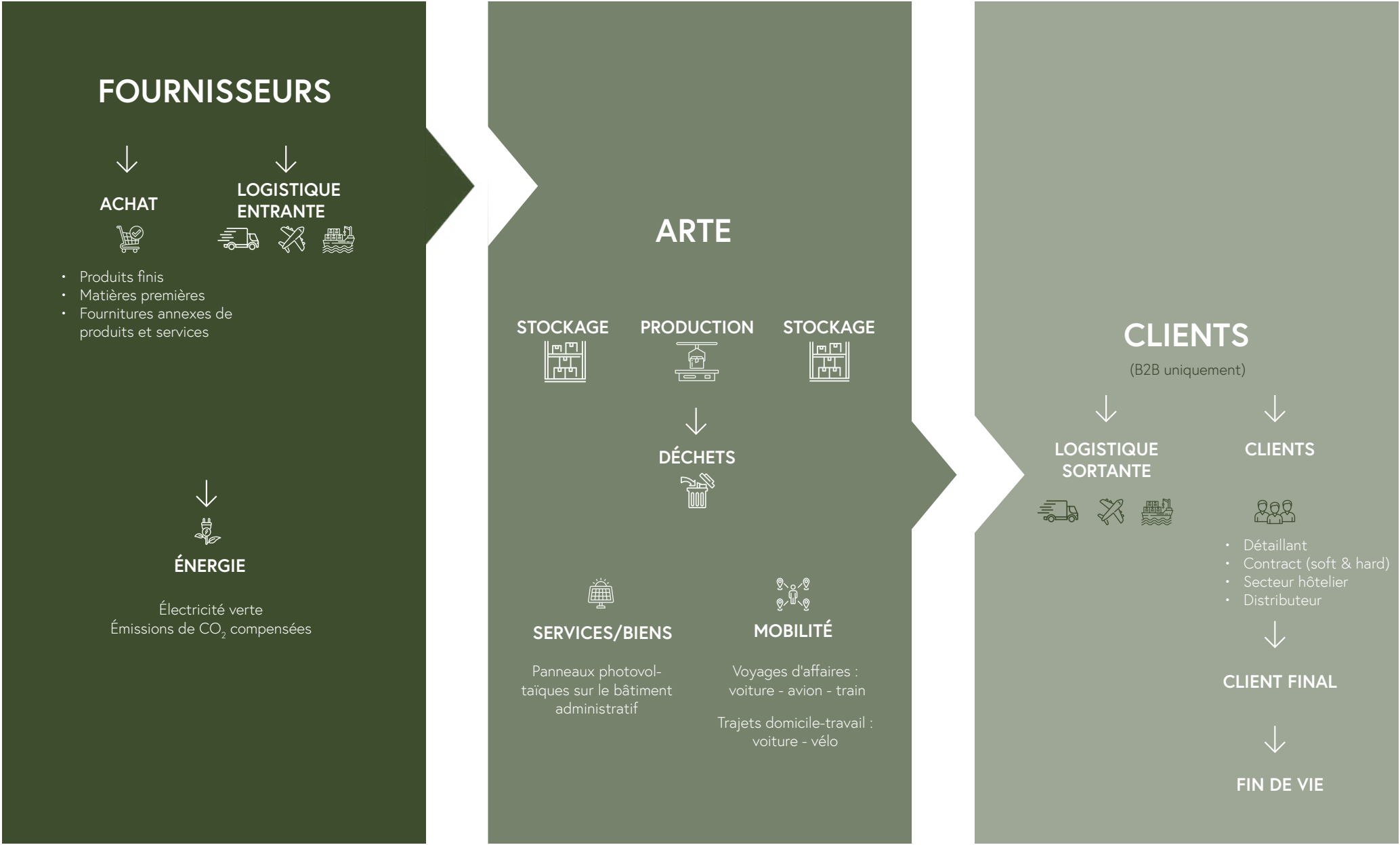
Portée par une passion profonde pour les intérieurs raffinés et les matériaux les plus nobles, **Arte ambitionne de s'imposer comme la référence la plus inspirée et innovante au monde dans le domaine des revêtements muraux haut de gamme, destinés aussi bien aux architectes d'intérieur exigeants qu'aux amateurs de design au goût raffiné.**

Arte conçoit et distribue des revêtements muraux innovants destinés à embellir les intérieurs résidentiels et les espaces commerciaux aux quatre coins du globe. Fière de son positionnement avant-gardiste, Arte séduit une clientèle exigeante et amatrice de luxe, en quête d'originalité pour des intérieurs sophistiqués, réalisés à partir de matériaux de grande qualité et portés par un design novateur.

Convaincue que la beauté réside autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, Arte s'attache en permanence à conjuguer savoir-faire, qualité et durabilité dans chacune de ses activités. Fidèle à ses engagements et à son sens des responsabilités, la marque œuvre ainsi à créer une harmonie durable entre design, émotion, humain et environnement.

Stratégie & modèle économique

Notre chaîne de valeur



Stratégie & modèle économique

Nos parties prenantes

Clients

Arte s'adresse à la fois aux marchés du détail et du résidentiel/contract, via un réseau de revendeurs, de distributeurs, d'agents et de décorateurs expérimentés et engagés, ainsi que par le biais de la vente directe. Nous incluons l'aspect « développement durable » dans toutes nos communications journalières, qu'il s'agisse de messages directs, de mises à jour de sites internet, de courriels ou des catalogues de nos collections.

Employés et autres travailleurs

Le personnel que nous employons à notre siège social et ailleurs constitue le maillon central de nos opérations, conformément à notre ethos « socialement irréprochable ». Son bien-être est notre priorité, et nous l'impliquons par divers canaux de communication courants tels que courriels, écrans d'information, événements, présentations et réseaux sociaux afin de favoriser l'engagement et un sentiment commun d'appartenance.

Pouvoirs publics

Nous nous conformons aux exigences légales que nous imposent les pouvoirs publics, comme l'obtention de permis d'environnement.

Fournisseurs

Au fil des ans, nous avons tissé des relations durables avec nos fournisseurs, convaincus que la confiance et la continuité sont les piliers d'une chaîne d'approvisionnement responsable. Nous échangeons avec eux dans un esprit d'ouverture et de collaboration, en veillant à ce qu'ils disposent des certifications ou labels pertinents — non comme une obligation, mais comme le reflet d'un engagement partagé en faveur de notre vision du développement durable. En cultivant ces partenariats, nous encourageons et inspirons nos fournisseurs à adopter des pratiques à la fois responsables et innovantes.

Consommateurs

Notre engagement en faveur du développement durable s'étend également à nos consommateurs finaux. Notre objectif est de proposer des produits qui soient non seulement esthétiques, mais aussi sains, respectueux de l'environnement et durables., En publiant des spécifications détaillées sur notre site web et en collaborant étroitement avec nos détaillants et distributeurs, nous assurons une transparence qui permet aux consommateurs de faire des choix en accord avec leurs valeurs et d'embellir leurs intérieurs de manière responsable.

Communautés locales et personnes plus vulnérables

Nous nous efforçons de réduire tous nos taux de pollution (sonore, olfactive, substances toxiques, etc.). Dans l'environnement immédiat de nos sites de production, nous entretenons un dialogue ouvert avec les communautés locales et mettons en place des canaux de communication afin de répondre à leurs préoccupations. Au-delà de cet engagement, nous investissons dans des projets qui visent non seulement à compenser notre impact environnemental, mais aussi à générer une valeur sociale positive, afin que nos activités contribuent à construire un monde plus sain et plus durable.

Institutions financières

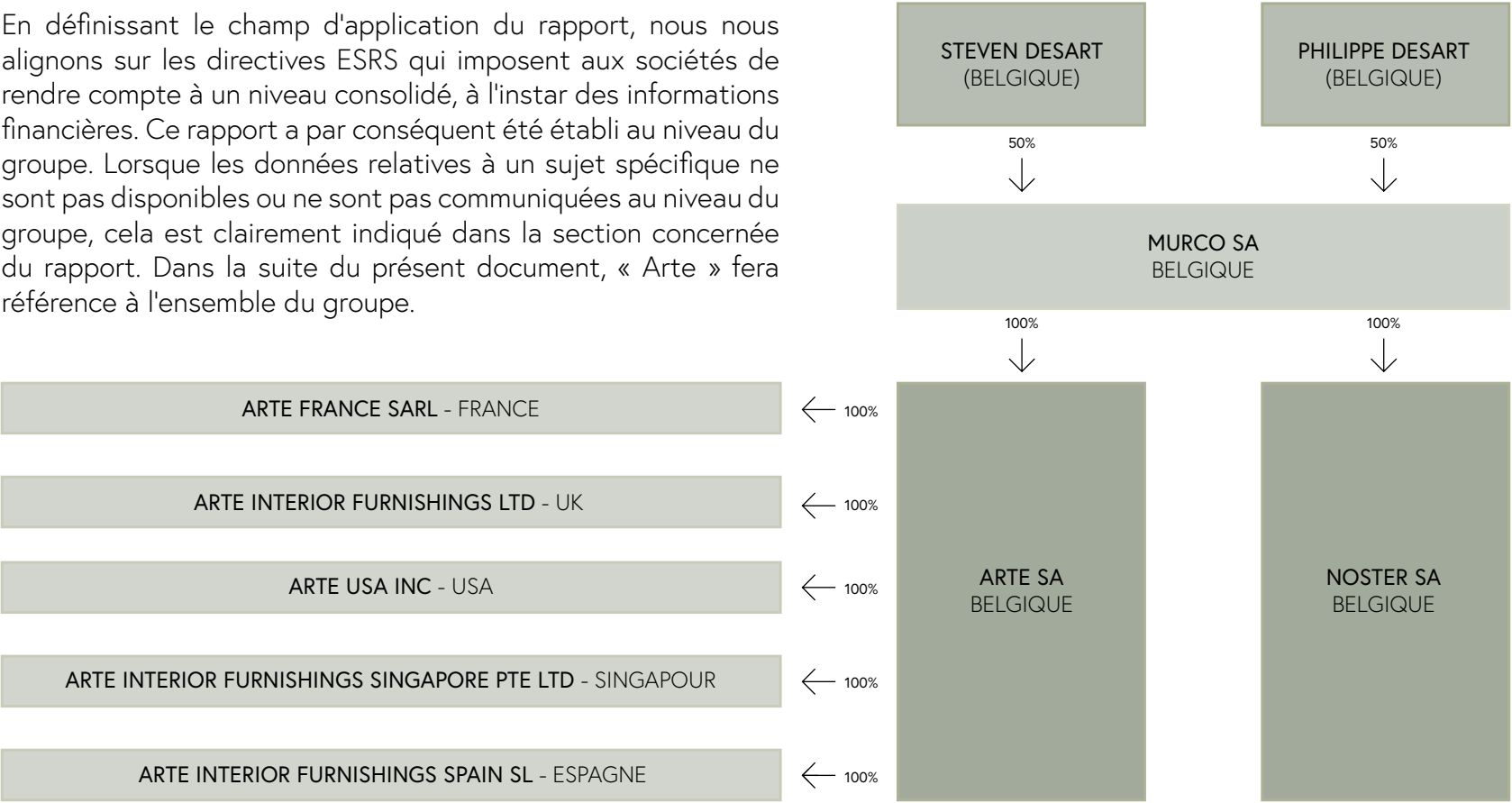
Nous reconnaissons également le rôle des institutions financières en tant que parties prenantes clés et l'importance de leur communiquer nos efforts en matière de durabilité. En répondant de façon proactive aux exigences et préoccupations des banques en matière de durabilité, nous entretenons avec elles une relation positive et veillons à la continuité de leur soutien à nos projets commerciaux.

À propos de ce rapport

Champ d'application

Le schéma présente l'organigramme de la structure de la SA Arte qui fait partie du groupe Murco. Murco SA est le holding financier qui soutient notamment Arte SA par ses services informatiques, financiers, juridiques et de RH. Arte SA, l'âme créative du groupe, est la filiale qui s'acquitte de la majorité de ses opérations.

En définissant le champ d'application du rapport, nous nous alignons sur les directives ESRS qui imposent aux sociétés de rendre compte à un niveau consolidé, à l'instar des informations financières. Ce rapport a par conséquent été établi au niveau du groupe. Lorsque les données relatives à un sujet spécifique ne sont pas disponibles ou ne sont pas communiquées au niveau du groupe, cela est clairement indiqué dans la section concernée du rapport. Dans la suite du présent document, « Arte » fera référence à l'ensemble du groupe.



À propos de ce rapport

Secteur

En tant qu'éditeurs, fabricants et distributeurs de revêtements muraux, nous sommes conscients, chez Arte, du rôle que joue notre entreprise dans l'écosystème élargi du design d'intérieur et de la construction. Bien que nos produits soient plus que des matériaux de construction ordinaires, ils constituent des éléments essentiels qui renforcent à la fois l'attrait esthétique et la fonctionnalité de nombreux espaces.

Nos revêtements muraux sont étroitement liés au secteur de la construction : sans être directement impliqués dans les travaux de gros œuvre, ils contribuent de manière significative à la création d'intérieurs esthétiques et confortables. **Nous accordons la priorité au respect de normes environnementales et de qualité strictes, afin de garantir un faible impact écologique et une longue durée de vie de nos produits.**

Nous sommes convaincus qu'en respectant ces normes, nous contribuons de manière utile à différents secteurs et démontrons qu'une conception réfléchie et une production responsable peuvent laisser une empreinte positive et durable sur les espaces que nous contribuons à façonner.

« Nous donnons la priorité au respect de normes environnementales et de qualité afin de garantir un faible impact écologique et une longue durée de vie de nos produits. »



Modèle de gouvernance en matière de développement durable

Organes administratifs, de gestion et de contrôle (AGC) en charge du développement durable

Les principaux organes responsables du développement durable au sein de notre entreprise sont le Conseil d'administration et le Comité exécutif. Par ailleurs, les directeurs des différents départements jouent également un rôle clé, en remontant les retours du terrain à ces instances et en facilitant ainsi des prises de décision éclairées. Enfin, une équipe opérationnelle est dédiée aux questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG).

Voyons à présent de plus près la composition de chacun de ces organes.

Le **Conseil d'administration** est composé de trois personnes : les administrateurs délégués Philippe et Steven Desart, ainsi que le président Hans Wilmots. Il définit les orientations stratégiques de l'entreprise, y compris en matière de développement durable. Il se réunit environ tous les deux mois et, bien qu'aucun point fixe ne figure systématiquement à l'ordre du jour, le développement durable y est régulièrement abordé en raison de ses multiples implications pour l'entreprise.

Les décisions dans ce domaine doivent impérativement s'inscrire dans la stratégie globale, ce qui explique la récurrence de ces discussions à ce niveau.

Par ailleurs, l'entreprise dispose d'un **Comité exécutif** chargé de la gestion quotidienne et de la supervision opérationnelle. Celui-ci se réunit chaque mois afin d'examiner les principales questions opérationnelles, financières et stratégiques. Les considérations liées au développement durable y sont intégrées de manière structurelle, afin de garantir la prise en compte des enjeux ESG dans l'ensemble des décisions de l'entreprise.

De son côté, **l'équipe opérationnelle ESG**, dirigée par le Juriste de l'entreprise, pilote les initiatives en matière de durabilité. Cette équipe compte neuf membres issus des départements suivants : Achats & logistique, Marketing, Ventes, RH, Design et Opérations, plus les propriétaires. Cette équipe a été constituée spécifiquement afin de traiter les questions ESG et de contribuer à l'élaboration d'un rapport conforme à la CSRD.

Organes AGC : rôles et responsabilités

Les organes AGC collectent essentiellement des informations auprès du niveau opérationnel, au plus près des activités quotidiennes, afin de les transmettre lors des réunions du Conseil d'administration. Les cadres consolident ces informations et les intègrent à l'ordre du jour. Il incombe ensuite au Conseil d'administration, au Comité exécutif et à la direction de s'appuyer sur ces données pour prendre des décisions éclairées et les communiquer de manière appropriée à l'ensemble de l'organisation.

Organes AGC : compétences et expertise

Chez Arte, le développement durable dépasse le cadre d'une simple politique : il s'inscrit dans une démarche d'apprentissage continu. Notre équipe ESG a participé à un atelier général sur le développement durable, tandis qu'un membre du Comité exécutif a suivi des formations plus approfondies visant à renforcer son expertise stratégique.

Nous collaborons également avec des experts externes sur des enjeux clés du développement durable, notamment les bilans carbone, le reporting CSRD et la stratégie globale de durabilité. Ces partenariats permettent à Arte de rester à jour sur les dernières tendances, évolutions et bonnes pratiques du secteur.

En complément des formations spécifiques au développement durable, nous adoptons une approche de formation proactive à l'échelle de l'organisation, en proposant aux collaborateurs comme aux cadres des sessions sur mesure portant sur des thématiques pertinentes telles que la cybersécurité. Cet engagement en faveur de la formation continue illustre la volonté d'Arte de progresser en permanence et de se préparer aux défis et opportunités émergents liés à la durabilité.

Évaluation de l'importance relative

Méthodologie

Ces dernières années, le développement durable est devenu une priorité stratégique majeure pour notre entreprise. Nous sommes de plus en plus conscients de notre impact à la fois social et environnemental, ainsi que des responsabilités qui en découlent.

À la suite de la publication de notre premier rapport de durabilité, nous avons pris de nouvelles mesures afin de nous aligner sur les exigences de la directive CSRD. Bien qu'Arte ne soit plus légalement tenue de se conformer à la CSRD, nous avons fait le choix volontaire de poursuivre notre démarche de reporting selon ses principes, convaincus qu'un reporting de durabilité transparent et structuré constitue un élément essentiel d'une gestion responsable.

Nous avons adopté une approche structurée, étape par étape. Une Équipe durabilité temporaire a été mise en place et formée aux principes ESG, aux exigences de la CSRD et aux cadres de reporting applicables. Nous avons ensuite identifié l'ensemble des enjeux de durabilité au sein de l'organisation et collecté

les données nécessaires pour répondre aux exigences de publication des ESRS.

Une étape clé de ce processus a été la réalisation d'une analyse de double matérialité, conformément aux exigences de la CSRD. Grâce à des ateliers internes et à des entretiens approfondis, nous avons identifié et évalué les enjeux de durabilité à la fois sous l'angle de l'impact (notre impact sur l'environnement et la société) et sous l'angle financier (risques et opportunités pour l'entreprise). Par ailleurs, nous avons consulté des sources externes, notamment des rapports de pairs, des références sectorielles et des normes reconnues à l'internationale telles que le SASB et la GRI, afin de garantir une perspective large et tournée vers l'avenir.

Les résultats de cette analyse de double matérialité ont servi de base à la hiérarchisation de nos enjeux de durabilité matériels. Dans ce deuxième rapport, Arte a approfondi les enjeux les plus matériels identifiés, en proposant une analyse plus détaillée, des actions concrètes et un reporting transparent, conforme aux exigences des ESRS.



Aspect ESG de la durabilité

Environnement^(E)

Changement climatique (E1)

Ressources aquatiques et marines (E3)

Utilisation des ressources et économie circulaire (E5)

Gestion des déchets (E5)

Dans le cadre de nos activités quotidiennes, notre impact sur l'environnement, aussi bien en tant qu'entreprise qu'en tant qu'individus, nous est constamment rappelé. Bien que nous respections la législation en vigueur, nous sommes conscients que la réduction de notre empreinte environnementale nécessite une approche structurée et tournée vers l'avenir. Ces dernières années, nous avons intensifié nos efforts en approfondissant nos connaissances et en affinant nos actions.

Notre démarche environnementale se concentre sur des thématiques clés telles que le changement climatique, les ressources aquatiques et marines, ainsi que l'utilisation des ressources et l'économie circulaire. À travers ces axes, notre objectif est de mieux comprendre notre impact, d'améliorer nos performances et de mettre en œuvre des actions ciblées soutenant notre ambition en matière de développement durable.

Environnement

Changement climatique (E1)

La stratégie de développement durable d'Arte continue de s'articuler autour de la lutte contre le changement climatique. Nous avons renforcé notre compréhension de nos émissions et de leurs principaux facteurs d'influence et, sur cette base, nous avons poursuivi l'élargissement et l'affinage de notre approche, tant au niveau de l'élaboration des politiques que des mesures mises en œuvre dans l'ensemble de nos activités. Depuis 2019, nous collectons chaque année des données relatives à nos émissions et les traduisons en actions concrètes visant à réduire notre impact dans des domaines tels que la consommation d'énergie, la mobilité, la logistique et les opérations quotidiennes. L'ensemble de ces efforts constitue le socle qui nous permettra d'atteindre nos objectifs à court terme fondés sur la science et notre ambition plus large de neutralité carbone.

Environnement

Changement climatique (E1)

—— Péri­mètre de nos émis­sions de GES

Depuis 2019, nous calculons chaque année les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées aux activités de notre siège social à Zonhoven (« site de Zonhoven »). En 2024 et 2025, nous avons étendu cette approche à l'ensemble de nos activités européennes, ce qui nous a permis de calculer une empreinte carbone plus globale pour ces années.

Par souci de cohérence et de comparabilité, la présente déclaration se concentre sur l'empreinte carbone de notre site de Zonhoven. Cela s'explique principalement par le fait que nos objectifs climatiques ont été fixés en 2019 sur la base de ce périmètre, et le maintien de cette délimitation permet une évaluation claire de nos progrès au fil du temps. De plus, le site de Zonhoven représente la plus grande part de nos émissions totales et fournit donc une indication fiable de notre impact environnemental global.

Notre méthodologie suit le Protocole des gaz à effet de serre (GES) afin de garantir une approche de comptabilisation cohérente et comparable.

Périmètre et activités incluses dans l'inventaire des GES :

Scope 1 (émissions directes) :

- combustion de gaz naturel pour le chauffage,
- consommation de carburant des véhicules de société,
- fuites de fluide frigorigène des systèmes de refroidissement.

Scope 2 (émissions indirectes liées à l'énergie achetée) :

- consommation d'électricité sur notre site,
- électricité utilisée pour recharger les véhicules de société.

Scope 3 (autres émissions indirectes) :

- déplacements professionnels,
- trajets domicile-travail du personnel,
- activités liées aux combustibles et à l'énergie,
- déchets d'exploitation.

Environnement

Changement climatique (E1)

Émissions en chiffres

Le tableau ci-dessous présente les émissions de GES d'Arte pour la période 2019-2025 sur notre site de Zonhoven et illustre nos progrès au fil des ans.

Scope	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Scope 1	1 010,4	813,7	940,0	901,7	822,2	702,9	679,4
Voitures de société	254,7	170,5	155,0	154,2	140,5	111,1	79,1
Gaz naturel	621,2	514,0	655,9	600,4	534,2	591,8	600,3
Pertes de réfrigérant	134,5	129,2	129,0	147,2	147,5	0,00	0,0
Scope 2	274,6	26,9	0,0	0,5	2,5	8,3	26,5
Électricité achetée (grise)	274,6	26,9	0,0	0,5	2,5	8,3	26,5
Scope 3	675,1	499,8	537,8	606,9	559,8	709,0	790,2
Déplacements professionnels	207,6	18,7	33,9	172,6	124,3	173,3	170,3
Trajets domicile-travail	157,0	164,0	150,5	133,6	144,8	152,9	190,1
En amont des scopes 1 & 2	189,7	213,5	239,7	215,9	159,8	172,8	171,0
Déchets	120,7	103,6	113,7	84,8	131,0	210,0	258,8
Total	1 960,1	1 340,4	1 477,8	1 509,1	1 384,5	1 420,2	1 496,1

Environnement

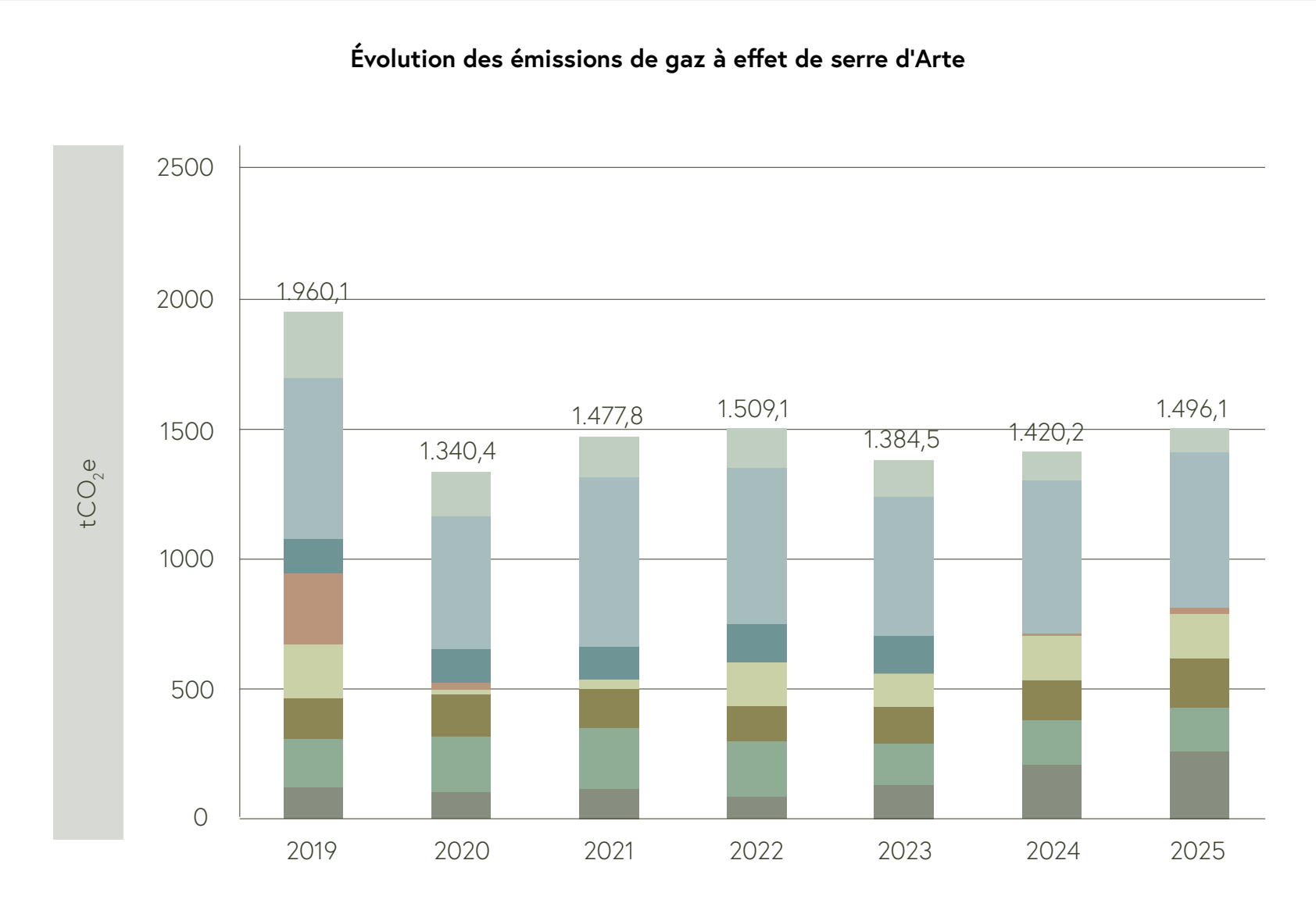
Changement climatique (E1)

Émissions en chiffres

L'évolution de nos émissions de gaz à effet de serre reflète principalement les développements opérationnels au sein de notre site de Zonhoven. Les variations du **scope 1** sont principalement liées aux volumes de production et à l'expansion de l'organisation. Par exemple, l'augmentation de la consommation de gaz naturel est directement corrélée à la hausse de la production sur notre site de Zonhoven, où nous avons progressivement privilégié la fabrication interne de nos collections. Elle traduit davantage une évolution structurelle de nos opérations qu'une baisse d'efficacité.

Au sein du **scope 2**, nous avons constaté une augmentation de la consommation d'électricité en 2024 et 2025. Celle-ci est liée à une part estimée de l'électricité utilisée pour la recharge des véhicules de société électriques au domicile des collaborateurs, considérée par prudence comme provenant de sources non renouvelables. Cette approche garantit une comptabilisation prudente et transparente de nos émissions indirectes.

Les fluctuations plus marquées des émissions du **scope 3** s'expliquent principalement par notre gestion des déchets. En 2025, l'élimination de volumes importants de stocks obsolètes a entraîné une hausse temporaire des émissions liées aux déchets. À cela s'ajoute l'augmentation des volumes de production sur notre site de Zonhoven, qui s'est accompagnée d'une hausse des déchets générés. Ces éléments doivent dès lors être pris en compte dans l'interprétation de l'évolution des émissions au fil des années.



Environnement

Changement climatique (E1)

— Nos objectifs

En 2019, nous nous sommes fixé des objectifs de réduction des émissions à court terme pour les scopes 1, 2 et 3 de nos activités à Zonhoven. Ces objectifs restent inchangés et continuent de s'aligner sur les exigences de la SBTi (Science Based Targets initiative), visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C. Notre ambition repose sur une trajectoire de réduction intégrant une croissance annuelle moyenne de l'entreprise de 2 %.

Afin de rester sur la bonne trajectoire, nous visons une réduction d'au moins 4,2 % de nos émissions par an entre l'année de référence 2019 et l'année cible 2030. Ce taux de réduction reflète la trajectoire minimale nécessaire pour atteindre notre ambition climatique fondée sur la science et s'inscrit dans notre engagement d'atteindre la neutralité carbone au plus tard en 2030.

« Arte s'engage à réduire ses émissions absolues des scopes 1 et 2 de 47 % et ses émissions absolues du scope 3 de 28 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2019. »

Environnement

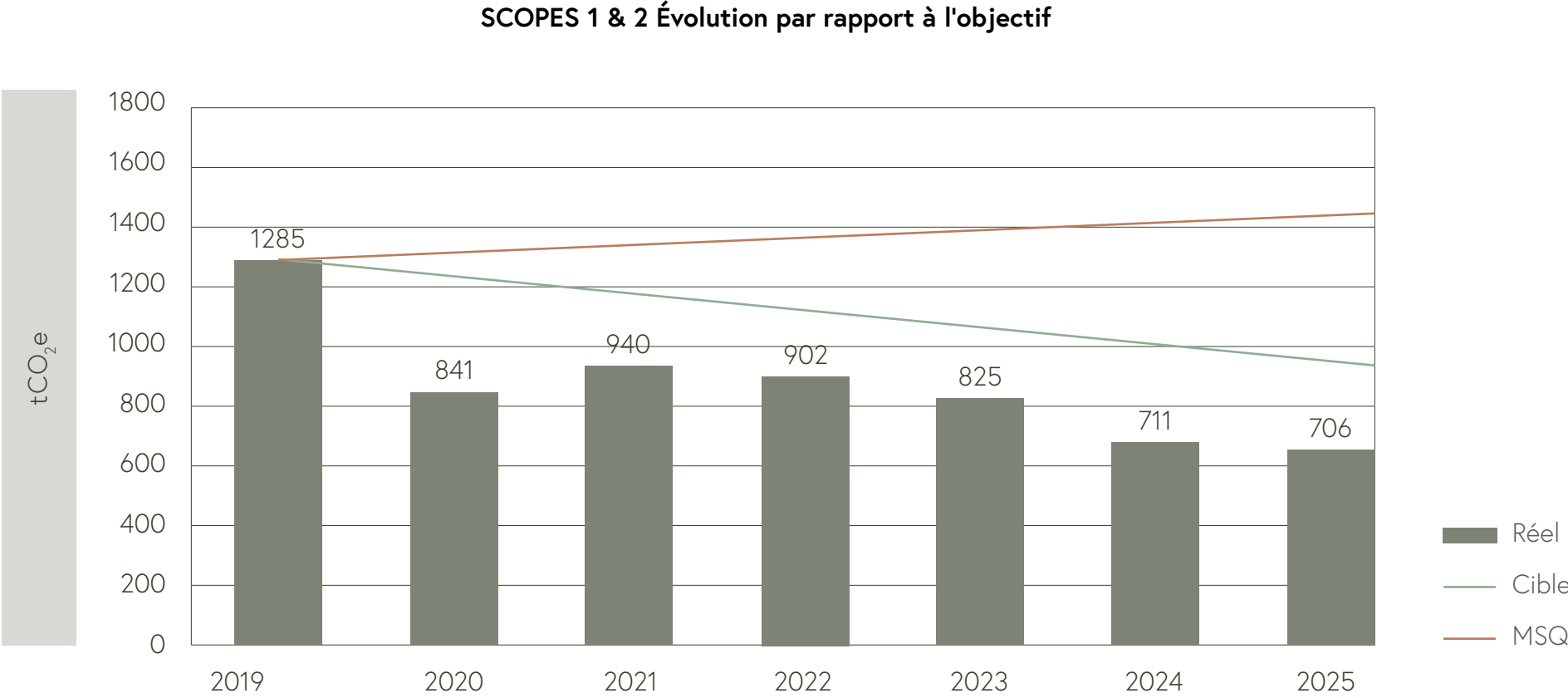
Changement climatique (E1)

— Nos objectifs

Scope 1 & 2 : évolution par rapport à l'objectif

Les progrès réalisés pour atteindre notre objectif scientifique à court terme d'ici 2030 concernant les émissions des scopes 1 et 2 restent en avance sur la trajectoire de réduction requise. En 2025, nos émissions de scopes 1 et 2 ont diminué de 0,7 % par rapport à 2024. Depuis l'année de référence 2019, elles ont baissé d'environ 45 %, passant de 1 285 tCO₂e à 706 tCO₂e.

Nos performances se situent ainsi nettement en dessous de la trajectoire définie dans notre parcours fondé sur la science. Si ce niveau de performance est maintenu, seule une réduction supplémentaire limitée sera nécessaire dans les prochaines années pour atteindre notre objectif à court terme pour 2030, à savoir une réduction de 46,2 % par rapport à 2019 (691 tCO₂e).



Environnement

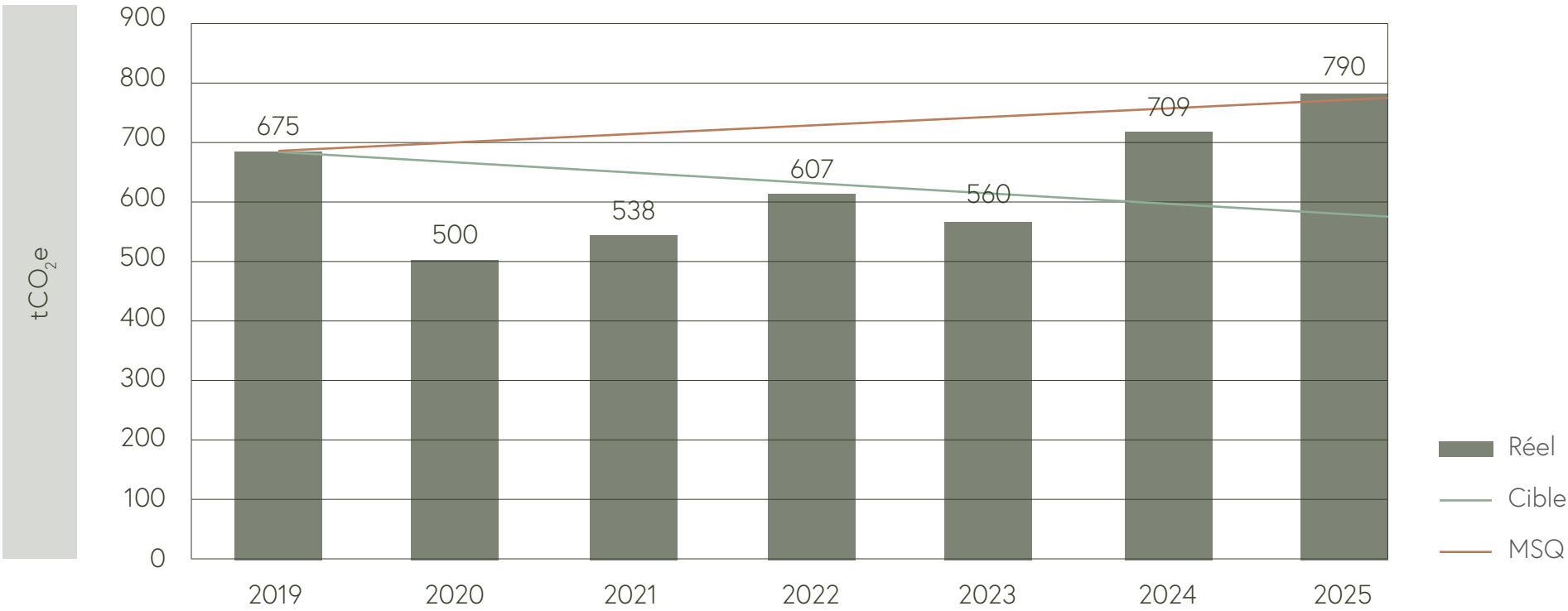
Changement climatique (E1)

— Nos objectifs

Scope 3 : évolution par rapport à l'objectif

Si Arte progresse vers ses objectifs à court terme pour les émissions de scope 1 et 2, les émissions de scope 3 nécessitent davantage d'attention. Il convient de rappeler que notre objectif à court terme pour le scope 3 ne couvre qu'un ensemble limité de catégories (déplacements professionnels, trajets domicile-travail du personnel, déchets et émissions en amont des scopes 1 et 2). En 2025, les émissions relevant de ces catégories ont atteint 790 tCO₂e, contre 560 tCO₂e en 2023. Par rapport à l'année de référence 2019 (675 tCO₂e), les émissions couvertes par notre objectif sont actuellement supérieures d'environ 17 %, ce qui souligne la nécessité de poursuivre les efforts sur les trajets domicile-travail, les déplacements professionnels et la gestion des déchets. Afin d'atteindre notre objectif à court terme d'ici 2030, une réduction de 27,5 % des émissions de scope 3 par rapport à 2019 est nécessaire. Il sera donc indispensable de renforcer les mesures dans ces domaines afin de réaligner nos progrès sur la trajectoire de réduction prévue.

SCOPE 3 Évolution par rapport à l'objectif



Environnement

Changement climatique (E1)

— Nos actions

Ces dernières années, nous avons intensifié nos efforts pour réduire notre empreinte carbone dans les domaines de la consommation d'énergie, de la mobilité, de la logistique et des opérations quotidiennes. Les mesures mises en place précédemment constituent le fondement de notre approche actuelle, mais en 2024, nous avons élargi ces actions et défini de nouveaux engagements pour la décennie à venir. Le tableau ci-dessous présente à la fois les progrès réalisés et les étapes restant à franchir.

Énergie et production d'énergie renouvelable

Chez Arte, l'énergie renouvelable constitue depuis longtemps un pilier de notre stratégie de réduction des émissions. En 2021, nous avons installé 2 038 panneaux solaires sur notre site de Zonhoven, qui produisent environ 500 000 kWh par an et couvrent environ 30 % de notre consommation d'électricité. Le reste de l'électricité est fourni sous forme d'énergie verte certifiée via des contrats d'achat d'électricité (CAE) conclus avec des producteurs d'énergie. Pour le gaz naturel, nous continuons à recourir à des fournisseurs qui garantissent un gaz vert grâce à des produits compensés en CO₂. Ces mesures restent un pilier important de notre trajectoire de réduction des émissions.

En 2024, nous avons renforcé cette stratégie.

- Tous les sites d'Arte fonctionnent désormais entièrement à l'électricité verte.
- Nous avons également renforcé nos pratiques d'efficacité énergétique en réduisant la consommation en veille, notamment en éteignant les fours de séchage et les machines de production entre les cycles de production.
- Nos zones de production sont entièrement équipées d'éclairage LED.

À l'avenir, nous envisageons de remplacer les anciens systèmes de refroidissement par des unités utilisant des réfrigérants à faible impact (R32), ce qui contribuera à réduire les émissions

indirectes liées à l'exploitation des bâtiments. Par ailleurs, nous menons des recherches sur la faisabilité du remplacement du gaz naturel par du biogaz. À l'heure actuelle, l'achat de biogaz n'est pas encore envisageable en Belgique.

Mobilité des employés et trajets domicile-travail

La mobilité reste une source importante de nos émissions. En 2024, nous avons accéléré notre transition vers une flotte de véhicules de société électriques, amorcée il y a plusieurs années. Nous poursuivons le remplacement des véhicules thermiques par des modèles électriques lors des cycles de renouvellement réguliers, ce qui permet d'électrifier progressivement une part croissante de notre flotte chaque année. D'ici fin 2026, nous visons à électrifier l'intégralité de notre flotte de véhicules de société, dans la mesure des contraintes techniques et opérationnelles.

Nous encourageons également notre personnel à opter pour des modes de transport plus durables pour leurs trajets domicile-travail. À travers notre plan cafétéria et l'indemnité vélo, nous soutenons l'usage du vélo comme alternative à la voiture et encourageons, lorsque cela est possible, le recours aux transports en commun.

Déplacements professionnels

En tant qu'entreprise internationale comptant des clients et des fournisseurs dans le monde entier, nous nous efforçons de limiter autant que possible l'impact de nos déplacements. Les mesures mises en place ces dernières années, telles que la promotion des réunions en ligne, la préférence accordée au train pour les déplacements vers les pays voisins et le regroupement de plusieurs visites au sein d'une même mission, demeurent le fil conducteur de notre politique de mobilité.

En 2024, nous avons renforcé cette approche en intégrant la réduction des déplacements dans notre planification globale des émissions. Nous encourageons nos équipes à évaluer de manière critique la nécessité de chaque déplacement et à privilégier le mode de transport le plus économe en énergie disponible.

Nous reconnaissons toutefois qu'il existe une importante limite à cette approche : pour nos produits haut de gamme, les présentations physiques en face à face restent essentielles. Pour les clients, c'est en effet la meilleure façon de découvrir ces produits : les observer et les toucher permet d'en apprécier pleinement la qualité et le savoir-faire. Ainsi, bien que nous continuons à réduire les déplacements inutiles, certains voyages restent indispensables pour offrir le niveau d'expérience exigé par nos produits.

Environnement

Changement climatique (E1)

— Nos actions

Améliorations opérationnelles

Plusieurs mesures à petite échelle introduites ces dernières années continuent de nous aider à réduire nos émissions quotidiennes :

- nous avons amélioré nos pratiques de recyclage, notamment en recyclant les matériaux des supports intissés ;
- nous avons accru les possibilités de télétravail, avec l'objectif d'atteindre 15 % des jours ouvrés ;
- nous avons réduit le gaspillage d'énergie durant les activités de production ;
- nous avons davantage sensibilisé le personnel aux comportements écoénergétiques.

En 2024, nous avons intensifié ces efforts et nous continuons à surveiller la consommation d'énergie afin d'identifier les consommations de veille, tout en encourageant une utilisation prudente des équipements et des ressources au sein d'Arte. En 2025, nous avons également mis en place des mesures d'optimisation des flux de déchets, accompagnées d'une campagne de sensibilisation. Celles-ci devraient permettre de réduire la production globale de déchets et de diminuer nos émissions de scope 3 liées aux déchets dans les années à venir.

Dans le même temps, nous sommes conscients que l'augmentation des niveaux de production peut intrinsèquement entraîner une hausse des volumes totaux de déchets. Cela souligne l'importance d'améliorer en continu les pratiques de gestion des déchets et d'investir dans des stratégies de réduction des déchets afin d'atténuer l'impact environnemental de notre croissance.

Transport de marchandises et logistique

La logistique reste un facteur important de notre empreinte carbone, bien qu'elle ne soit pas incluse dans le périmètre de nos objectifs. Néanmoins, les mesures déjà mises en place, telles que l'incitation des clients à regrouper leurs commandes et l'optimisation des flux de transport internes, continuent de jouer un rôle important.

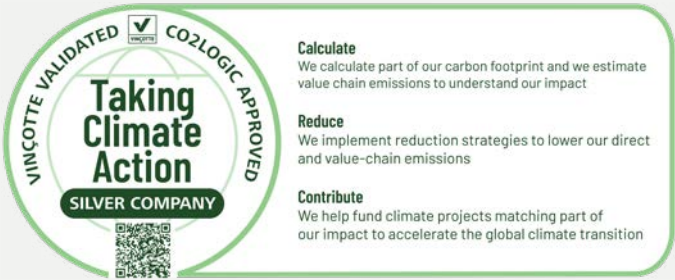
L'une de nos prochaines étapes consistera à analyser nos flux de transport. Cette analyse nous permettra d'élaborer un plan d'action ciblé visant à réduire les émissions et les coûts liés au fret, à améliorer l'efficacité du chargement et à identifier des itinéraires ou des processus permettant d'éviter ou de réduire les émissions.

Ces améliorations viendront compléter les efforts déjà en cours, tels que le renforcement de la coordination avec nos partenaires de transport et la suppression des expéditions partielles ou non nécessaires.

Environnement

Changement climatique (E1)

Label CO₂ Neutral



L'expert indépendant en climat Co₂logic, qui fait partie de South Pole, a **décerné à Arte le label CO₂ Neutral** reconnu à l'échelle mondiale. Pour mériter ce prestigieux label, notre stratégie globale en matière de climat est soumise à un audit annuel rigoureux. Le Silver Label comprend les émissions des scopes 1 et 2 (catégories couvertes : déplacements professionnels, trajets domicile-travail, déchets d'exploitation et amont) ainsi que partiellement celles du scope 3. L'attribution de ce label est vérifiée par une certification tierce, ce qui garantit la sincérité et la bonne déclaration de nos efforts en vue de réduire notre empreinte carbone.



Environnement

Changement climatique (E1)

Compensation des émissions de CO₂

Dans le cadre de notre parcours vers la neutralité carbone, notre priorité demeure la réduction des émissions de CO₂ à la source. La transition vers les énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions tout au long de notre chaîne de valeur restent nos priorités. Nous reconnaissons toutefois que certaines émissions résiduelles ne peuvent être totalement éliminées à court terme.

Pour ces émissions résiduelles, nous avons recours à la compensation carbone comme mesure complémentaire. Celle-ci ne se substitue pas à nos efforts de réduction, mais vient soutenir notre stratégie climatique globale en prenant en charge les émissions actuellement inévitables. Nous investissons donc dans des projets climatiques certifiés, répondant à des standards de qualité reconnus et générant des bénéfices environnementaux mesurables.

Nous soutenons actuellement deux projets climatiques certifiés : le **projet éolien Genneia** en Argentine et le **projet de restauration**

Forest Azul. Le projet Genneia contribue au développement des capacités en énergies renouvelables et aide ainsi à réduire la dépendance aux combustibles fossiles et à éviter les émissions de gaz à effet de serre. Le projet de restauration Forest Azul se concentre sur la restauration des forêts indigènes, et améliore la séquestration du carbone tout en favorisant la biodiversité et en renforçant les écosystèmes locaux. L'aperçu actualisé des projets climatiques que nous soutenons est disponible dans la section « Développement durable » de notre site internet.

Notre objectif, en sélectionnant des projets de compensation alignés sur nos objectifs de développement durable, est de garantir que nos contributions apportent une valeur ajoutée tant sur le plan climatique qu'environnemental au sens large. La compensation des émissions de CO₂ reste un élément délibéré et strictement encadré de l'approche climatique d'Arte, mis en œuvre uniquement après l'évaluation et le déploiement de l'ensemble des mesures de réduction des émissions réalisables.



Environnement

Ressources aquatiques et marines (E3)

Notre politique

Notre **approche pragmatique** de la gestion de l'eau **se concentre sur une utilisation responsable, un traitement efficace et la prévention de la pollution dans l'ensemble de nos activités**. Chez Arte, nous privilégions l'utilisation d'eau de distribution plutôt que les eaux souterraines, car une qualité d'eau stable et constante est essentielle à la formulation de nos encres. Ce choix contribue à préserver la qualité de nos produits tout en réduisant les risques potentiels liés à la variabilité des eaux souterraines.

La consommation d'eau est étroitement surveillée au sein de notre chaîne de production et limitée aux activités essentielles telles que la préparation des encres et le nettoyage des équipements. Dans la mesure du possible, nous privilégions les encres à base d'eau afin de réduire notre dépendance aux solvants et de diminuer les risques environnementaux associés à leur utilisation.

Pour limiter notre impact environnemental et garantir le respect des réglementations relatives aux rejets, nous exploitons une installation de traitement physico-chimique des eaux usées. Ce système réduit le risque de pollution de l'eau en éliminant les particules d'encre des eaux usées avant leur rejet dans le réseau d'assainissement public.

Par ailleurs, Arte a mis en place un système de gestion des eaux pluviales composé de deux bassins de rétention. Ces systèmes d'infiltration naturels collectent les eaux pluviales, favorisent leur infiltration progressive dans le sol et contribuent à la recharge des nappes phréatiques. Les eaux pluviales collectées servent également de réserve pour la lutte contre les incendies, contribuant ainsi à la sécurité du site.



Environnement

Ressources aquatiques et marines (E3)

Nos actions

Nous évaluons en continu nos pratiques de gestion de l'eau afin **d'identifier des pistes d'amélioration**. Celles-ci comprennent des évaluations régulières de la consommation d'eau, des contrôles de qualité ainsi que des mesures de conservation visant à renforcer l'efficacité et à réduire l'impact environnemental.

En 2024, nous avons renforcé cette démarche en améliorant le niveau de granularité de nos systèmes de suivi de la consommation d'eau. Cela nous permet de mieux suivre l'évolution des consommations d'eau dans le temps et d'éclairer davantage nos prises de décision.

Environnement

Ressources aquatiques et marines (E3)

Nos indicateurs de consommation d'eau

Le tableau ci-dessous présente la consommation annuelle totale d'eau d'Arte pour les années 2023, 2024 et 2025, exprimée en mètres cubes (m³).

Pour 2023 et 2024, les chiffres communiqués sont basés exclusivement sur les factures émises par notre fournisseur d'eau. Ces factures sont partiellement basées sur des estimations de consommation, ce qui signifie que les chiffres présentés reflètent la consommation facturée plutôt que la consommation réelle mesurée.

À partir de 2025, nous avons renforcé notre approche de suivi en introduisant des relevés internes des compteurs d'eau. La consommation d'eau est désormais suivie sur la base de données réelles mesurées afin de fournir une représentation plus précise et plus fiable de notre consommation.

L'augmentation de la consommation d'eau observée en 2025 est principalement liée aux activités de construction sur notre site, notamment l'installation d'un quai de chargement et d'une voie d'accès. Ces activités ont requis une consommation importante, mais temporaire, d'eau. Cette augmentation est donc ponctuelle et ne reflète pas un changement structurel de notre consommation d'eau opérationnelle.

Consommation totale d'eau - volume (m³)		
2023	2024	2025
3 808 m³	3 833 m³	5 786 m³

Environnement

Utilisation des ressources et économie circulaire (E5)

———— Flux entrants de ressources et utilisation

Notre approche

Chez Arte, nous adoptons une approche réfléchie et responsable de l'utilisation des matériaux tout au long de notre chaîne de valeur. **Nous veillons à sélectionner des ressources alliant qualité, durabilité et responsabilité environnementale, en nous assurant que les matériaux utilisés dans nos produits contribuent à une création de valeur à long terme plutôt qu'à une logique de consommation à court terme.** De la couche de base qui assure l'intégrité structurelle à la couche supérieure qui définit l'aspect final, chaque composant est choisi avec soin.

Notre approche de l'utilisation des ressources est étroitement liée aux principes de l'économie circulaire. En privilégiant des matériaux durables, un approvisionnement responsable et une innovation continue dans les encres, les adhésifs et les emballages, nous visons à réduire notre impact environnemental tout en maintenant les standards de qualité et d'esthétique qui caractérisent les produits Arte.

Nos actions

Les flux entrants de ressources utilisés par Arte se répartissent en trois grandes catégories : les couches de base, les couches supérieures et les autres matériaux auxiliaires.

Couche de base

La couche de base, ou support, constitue la structure de base de nos revêtements muraux et est fabriquée à partir de papier, d'intissé ou de textile. Nous privilégions la qualité et la durabilité, car une durée de vie plus longue des produits réduit directement les besoins de remplacement ainsi que la consommation de ressources supplémentaires.

Afin de renforcer notre approvisionnement responsable, en particulier pour les matériaux à base de bois, nous continuons d'augmenter la part de papier et d'intissés certifiés FSC®. Sur notre site de Zonhoven, nous utilisons déjà un support intissé certifié 100 % FSC®. De plus, nous nous efforçons de réutiliser en interne un maximum de matériaux intissés non imprimés générés lors de la production.

Nous suivons également de près l'évolution de la réglementation, telle que le règlement de l'UE contre la déforestation (EUDR), et évaluons comment ces exigences pourraient influencer davantage nos pratiques d'approvisionnement.

Couche supérieure

Pour la couche supérieure de nos revêtements muraux, la vaste gamme de matériaux que nous proposons nous permet de concilier esthétique, performance et durabilité. Parmi ceux-ci figurent le papier ainsi que des matériaux naturels tels que la soie, les herbes, les coquillages, le jute et le bois, en cohérence avec notre préférence pour une esthétique naturelle et présentant

généralement un impact environnemental moindre.

Nous travaillons également avec le vinyle, un matériau apprécié pour sa durabilité, sa lessivabilité et ses propriétés hydrofuges. Les revêtements muraux en vinyle ont généralement une durée de vie importante de 10 à 15 ans, ce qui réduit la nécessité de les remplacer fréquemment. De plus, le vinyle est recyclable, et nos partenaires fournissent les certifications nécessaires pour garantir son utilisation responsable.

Parmi les autres matériaux utilisés pour nos couches supérieures figurent le polyester, le bois et divers textiles, élargissant encore davantage l'éventail des possibilités fonctionnelles et esthétiques.

Autres flux entrants de ressources

Outre les couches de base et supérieures, nos autres flux de ressources importants comprennent les encres, les adhésifs et les emballages :

- Encres : Toutes les encres utilisées par Arte sont à base d'eau, ce qui réduit considérablement le recours aux solvants. Nous utilisons exclusivement des encres ne contenant ni métaux lourds ni stabilisants à base de cadmium, tant en interne qu'auprès des fournisseurs sélectionnés.
- Adhésifs : Il y a plusieurs années, nous sommes passés à des adhésifs composés d'environ 40 % d'eau, réduisant l'utilisation de substances chimiques. Tous les adhésifs sont produits en Belgique dans le cadre d'un partenariat étroit et sont conditionnés

dans des emballages entièrement recyclables.

- Emballages : Nos produits sont conditionnés dans des boîtes en carton avec du matériau de remplissage recyclé à 50 % et du ruban adhésif en papier. Dans les années à venir, nous avons l'intention de développer une politique d'approvisionnement (axée sur nos emballages) qui favorise un mode d'approvisionnement en matières premières plus durable.

Nos autres flux entrants de ressources comprennent les fournitures de bureau, le matériel informatique, les machines, le matériel marketing et les échantillons de produits. Pour certains de ces flux, nous mettons en œuvre des mesures pratiques à petite échelle qui contribuent à réduire l'utilisation des ressources :

- L'impression pour les opérations quotidiennes est réduite au minimum grâce à la digitalisation des flux de travail et à l'utilisation de deux écrans pour le personnel administratif.
- La plupart des supports promotionnels, notamment les brochures, nuanciers et catalogues de collection, sont imprimés sur du papier certifié FSC®.

Environnement

Gestion des déchets (E5)

Notre engagement

Notre politique

Chez Arte, nous reconnaissons notre responsabilité de contribuer à une économie plus durable et plus respectueuse de l'environnement. En tant qu'entreprise active dans le secteur des revêtements muraux, nous savons que nos activités peuvent avoir des impacts sur l'environnement, notamment par l'utilisation de matériaux et la production de déchets. Nous nous efforçons donc de minimiser ces impacts en adoptant des pratiques d'approvisionnement responsables et une gestion structurée des déchets.

Nous sommes conscients qu'une gestion inefficace des déchets peut entraîner une pression sur l'environnement ainsi qu'une augmentation des coûts et une baisse de l'efficacité opérationnelle. Pour faire face à ces risques, nous nous efforçons de limiter au maximum la production de déchets, d'améliorer les pratiques de tri et de collecte, et de garantir le respect de l'ensemble de la législation applicable en matière de déchets.

Bien que certains flux de déchets soient inévitables dans un environnement de bureau et de production, nous nous engageons dans une démarche d'amélioration continue visant à minimiser les déchets, à garantir une collecte et un traitement appropriés, et à revoir régulièrement nos pratiques. Cette politique s'applique à l'ensemble des activités, des sites et du personnel d'Arte, et principalement au siège social, où la plupart des flux de déchets sont générés, et est révisée au moins tous les cinq ans afin de garantir sa pertinence dans le temps.

Nos actions

Chez Arte, la gestion des déchets repose sur la hiérarchie des déchets et privilégie clairement la prévention, la réutilisation et le recyclage avant la valorisation et l'élimination. Ces dernières années, nous avons mis en œuvre un large éventail de mesures pratiques visant à réduire la production de déchets, à améliorer les pratiques de tri et à accroître la réutilisation et le recyclage des matériaux dans l'ensemble de nos activités.

Actions mises en œuvre

Nous avons déjà mis en œuvre une série de mesures visant à favoriser une gestion responsable des déchets dans nos bureaux comme dans nos sites de production. Les déchets sont soigneusement triés à la cantine du personnel, et l'introduction de vaisselle et de tasses en inox réutilisables a permis de réduire l'utilisation de matériaux à usage unique. Dans les zones de production et d'entreposage, des gobelets en carton réutilisables sont utilisés pour les boissons, et les bouteilles en PET sont évitées grâce à la mise à disposition d'eau du robinet et de fontaines à eau.

Nous encourageons activement la réutilisation et le recyclage au sein de nos processus de production. Les intissés non imprimés sont réutilisés dans la mesure du possible, et un système de collecte structuré a été mis en place pour les chutes d'intissés générées durant la production. Ces matériaux, auparavant éliminés comme déchets en vrac, sont désormais triés et recyclés. Les

produits présentant des défauts de fabrication ne sont pas automatiquement mis au rebut, mais réutilisés lorsque cela est possible, notamment en étant proposés au personnel à prix réduit. Les échantillons fournis aux clients sont souvent fabriqués à partir de chutes de production, et les catalogues des collections arrêtées sont réutilisés ou donnés à des fins créatives.

Nous gérons également certains flux de déchets spécifiques. Les équipements électroniques sont collectés par un partenaire spécialisé, garantissant leur réutilisation ou leur recyclage dans des conditions responsables. La digitalisation a été renforcée en équipant les collaborateurs travaillant sur écran de doubles moniteurs afin de réduire le recours à l'impression. Dans les bureaux, la collecte des déchets a été standardisée afin de garantir des directives de tri claires et une gestion efficace par les équipes de nettoyage.

Actions à mettre en œuvre

Si ces mesures constituent une base solide, nous sommes conscients que des améliorations devront être mises en place dans les années à venir. À partir de 2025, nous affinerons le tri des déchets de bois en remplaçant le système actuel à conteneur unique afin de pouvoir séparer le bois brut du bois transformé. Nous avons également l'intention de réévaluer et d'optimiser les pratiques de gestion des déchets aux postes de travail de l'entrepôt, des zones de production, du service

technique et de l'atelier. Parmi celles-ci, l'utilisation des infrastructures existantes, comme la presse à carton et la presse à plastique, sera notamment améliorée grâce à des procédures plus claires.

Nous continuerons également à sensibiliser le personnel afin de réduire les erreurs de tri et les non-conformités lors de la collecte des déchets. Nous réévaluerons également nos partenaires de collecte et de traitement des déchets afin de garantir leur adéquation continue avec nos objectifs de gestion des déchets. Enfin, nous élaborerons une politique de gestion des déchets spécifique et simplifiée pour les filiales d'Arte, où les flux de déchets sont principalement liés aux ménages.

Avec les actions déjà mises en œuvre et celles à venir, nous continuerons à améliorer la gestion des déchets et à rendre notre production plus responsable et plus économe en ressources à l'échelle du groupe.

Environnement

Gestion des déchets ^(E5)

Nos indicateurs

Vous trouverez ci-dessous un aperçu détaillé de nos indicateurs de gestion des déchets. Comme le montre le tableau, le volume total de déchets recyclés en 2025 a augmenté par rapport à 2024. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse des déchets de papier peint, liée à la mise au rebut de stocks invendus via des filières de recyclage appropriées. En outre, le suivi plus détaillé des déchets de bois, rendu possible cette année grâce à une meilleure séparation des flux, a également contribué à l'augmentation des volumes recyclés. Les déchets de papier et de carton ont suivi l'évolution des volumes de production, tandis que de plus faibles hausses des déchets organiques et du verre ont également contribué à l'augmentation globale des volumes recyclés.

En parallèle, la quantité de déchets envoyés à l'incinération a considérablement diminué. Cette réduction est essentiellement liée à l'amélioration des pratiques de tri des déchets et à l'absence de déchets de construction, les principaux travaux ayant été achevés en 2024. Par conséquent, la quantité de déchets mixtes et non recyclables a diminué. Les déchets mis en décharge ont légèrement reculé, principalement en raison d'un volume moindre de résidus issus des processus de traitement des eaux.

Quantité de déchets en kg			
Méthode de traitement	2023	2024	2025
Recyclage	136 910	239 262	324 983
Incinération	104 439	137 691	100 615
Mise en décharge	59 060	59 720	57 480
Autre*	4 354	5 085	838
Total	304 763	441 758	483 916

*Les autres méthodes de traitement comprennent : la récupération d'huile et l'utilisation des déchets comme combustible dans d'autres industries



Aspect ESG de la durabilité

Social ^(S)

Effectif de l'entreprise (S1)

Chez Arte, les collaborateurs restent au cœur de notre organisation. Tandis que nous poursuivons notre croissance, nous restons pleinement engagés à promouvoir un environnement de travail sûr, sain et stimulant. Dans ce rapport, nous renforçons notre approche de la durabilité sociale, en nous concentrant sur des thématiques clés telles que la santé et la sécurité, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et le bien-être des collaborateurs, soutenus par des politiques claires, des objectifs mesurables et des initiatives d'amélioration continue.

En parallèle, nous continuons à bâtir une organisation résiliente en investissant dans notre personnel et en adoptant une approche responsable envers les personnes et les communautés liées à nos activités.

Social

Effectif de l'entreprise (S1)

Caractéristiques et diversité

Chez Arte, nos collaborateurs sont au cœur de toutes nos activités. **En tant qu'entreprise familiale à portée internationale, nous avons à cœur de créer un environnement de travail qui laisse toute sa place au savoir-faire, à la créativité et à la collaboration.** Cette section du rapport donne un aperçu de la composition et des caractéristiques de notre personnel, reflétant à la fois la diversité et l'unité qui définissent la culture d'Arte.

Nous présentons un aperçu de nos effectifs par sexe, pays et tranche d'âge. Ces indicateurs nous aident à suivre nos progrès, à garantir l'égalité des chances et à maintenir une organisation équilibrée et inclusive à tous les niveaux. Comprendre qui nous sommes en tant qu'équipe est une étape essentielle pour favoriser la durabilité sociale à long terme, au sein d'Arte et au-delà.

La répartition équilibrée par sexe et par âge de nos effectifs témoigne de l'engagement de l'entreprise en faveur de l'égalité et de l'inclusion à tous les niveaux de l'organisation. La majorité de nos employés est basée à notre siège social de Zonhoven, en Belgique, où se trouvent les départements de conception, de production, d'approvisionnement et de logistique, ainsi que le service client et les fonctions de soutien (telles que les RH, les finances, l'informatique et le service juridique). Arte dispose également de filiales dans plusieurs pays à travers le monde, qui assurent une collaboration étroite avec les marchés et les clients locaux. La plupart de nos employés bénéficient d'un contrat à durée indéterminée, ce qui reflète l'importance que l'entreprise accorde à l'emploi à long terme, à la confiance mutuelle et à la stabilité.

Tableau 1 : Informations relatives au nombre d'employés par sexe*

Sexe	Nombre d'employés (effectif)
	2025
Hommes	110
Femmes	108
Autre	0
Non précisé	0
Total	218

*Données relatives à l'ensemble du groupe Arte

Tableau 2 : Informations relatives au nombre d'employés par pays

Pays	Nombre d'employés (effectif)
	2025
Belgique	164
France	12
Royaume-Uni	7
Pays-Bas	8
Espagne	7
Singapour	4
États-Unis	12
Allemagne	4

*Données relatives à l'ensemble du groupe Arte

Tableau 3 : Répartition des employés par tranche d'âge*

Tranche d'âge	Nombre d'employés	Pourcentage d'employés
	2025	
Moins de 30 ans	37	16,22 %
30-50 ans	118	51,75 %
Plus de 50 ans	73	32,02 %

*Données relatives à l'ensemble du groupe Arte

Social

Effectif de l'entreprise (S1)

Santé et sécurité

Arte s'engage à garantir la santé, la sécurité et le bien-être de l'ensemble de ses employés. Nous gérons les risques et les opportunités au moyen d'un système de prévention structuré comprenant un Plan global de prévention (PGP) quinquennal et un Plan annuel de prévention (PAP). Le PGP définit les priorités à long terme, tandis que le PAP fixe des mesures annuelles concrètes, les responsabilités et le calendrier.

Le respect de ces principes est une responsabilité que nous assumons en étroite collaboration avec nos différentes parties prenantes, y compris nos collaborateurs et les partenaires externes intervenant sur le site d'Arte.

Champ d'application et domaines d'intervention

Notre politique de santé et de sécurité s'applique à l'ensemble des activités, des sites et des travailleurs. Notre siège social de Zonhoven, en Belgique — qui regroupe la production, l'entrepôt, l'atelier et les bureaux — constitue le cœur de nos opérations. Il est complété par des filiales internationales qui servent principalement de showrooms ou de petits bureaux.

Pour la période 2026-2030, nos principaux domaines d'intervention sont les suivants :

1. Sécurité au travail
2. Prévention des incendies
3. Bien-être psychosocial
4. Ergonomie
5. Hygiène du travail
6. Environnement
7. Santé

Indicateurs

Tableau 6 : Nombre et taux d'accidents liés au travail à déclarer

Accidents liés au travail			
	2023	2024	2025
Nombre total	6	4	4
Taux de fréquence	34,88	18,80	17,45
Taux de gravité réel		0,17	0,49

Tableau 7 : Nombre de jours d'arrêt pour cause d'accidents, de problèmes de santé et de décès liés au travail

Accidents liés au travail			
	2023	2024	2025
Nombre total	57	36	133

Tableau 8 : Décès dus à des blessures et à des problèmes de santé liés au travail (ventilés entre le personnel de l'entreprise et les autres travailleurs présents sur les sites d'Arte)*

Accidents liés au travail			
	2023	2024	2025
Effectifs propres	0	0	0
Autres travailleurs	0	0	0
Total	0	0	0

*Sur la base des informations contenues dans le rapport de prévention annuel du siège social de Zonhoven

Définitions :

« Taux de fréquence » = Rapport entre le nombre total d'accidents (sur le lieu de travail) ayant entraîné le décès ou une incapacité totale d'au moins un jour, à l'exclusion du jour de l'accident, et le nombre d'heures d'exposition au risque, multiplié par 1 000 000 (afin d'obtenir un chiffre exploitable).

« Taux de gravité réel » = Rapport entre le nombre de jours civils effectivement perdus à la suite d'accidents du travail (sur le lieu de travail) et le nombre d'heures d'exposition au risque, multiplié par 1 000.

« Lié au travail » = Les blessures et problèmes de santé liés au travail résultent d'une exposition à des dangers sur le lieu de travail (par exemple, un membre du personnel qui subit une crise cardiaque pendant son travail n'est pas considéré comme victime d'un accident lié au travail).

« Problèmes de santé liés au travail » = Comprend les problèmes de santé aigus, récurrents et chroniques causés ou aggravés par les conditions ou les pratiques de travail.

« Nombre de jours perdus » = Le nombre de jours perdus incluant le premier jour complet et le dernier jour d'absence. Les jours où la personne ne devait normalement pas travailler doivent également être inclus (p. ex. week-ends et jours fériés).

« Autres travailleurs sur les sites d'Arte » = Travailleurs qui ne font pas partie de la masse salariale d'Arte. Il peut s'agir de travailleurs d'une autre entreprise au sein de la chaîne de valeur d'Arte, par exemple.

Social

Effectif de l'entreprise (S1)

Santé et sécurité

Objectifs

Check prévention

Pour suivre les progrès en matière de santé et de sécurité, Arte a recours au « Check prévention », un outil disponible sur la plateforme de notre service externe de protection et de prévention au travail, Liantis. Ce baromètre de prévention est rempli tous les six mois et fournit une évaluation structurée des performances d'Arte en matière de sécurité ainsi que de ses mesures de prévention.

Depuis l'automne 2023, cet outil est utilisé de manière systématique pour suivre les améliorations apportées à notre gestion de la sécurité. Le score global de sécurité d'Arte est passé de 71 % en octobre 2023 à 85 % en 2024 (mesuré en janvier 2025), pour atteindre 89 % fin 2025.

Arte vise un score de sécurité de 90 % d'ici 2028. Cet objectif sera réévalué en fonction des priorités et des actions définies dans notre Plan global de prévention (PGP).

Taux de fréquence et taux de gravité réelle (voir tableau 6)

Arte s'est fixé l'objectif de maintenir le taux de fréquence et le taux de gravité réelle des accidents du travail en dessous des niveaux enregistrés dans son secteur au cours des années précédentes. Une évaluation annuelle de nos performances par rapport à cet objectif nous permet de vérifier si nos taux d'accidents restent inférieurs à la référence sectorielle et d'ajuster, le cas échéant, les mesures de prévention.

Le taux de fréquence enregistré par Arte, nettement inférieur à la moyenne sectorielle en 2024 et encore plus faible en 2025, reflète les améliorations continues en matière de sécurité au travail.

Le taux de gravité réel d'Arte est également resté bien en dessous de la moyenne sectorielle en 2024. Il a toutefois connu une augmentation en 2025 par rapport à l'année précédente

en raison d'un accident du travail grave ayant entraîné une incapacité de travail prolongée. Malgré cet incident isolé, le taux de gravité d'Arte reste bien inférieur à la moyenne du secteur et constitue un résultat important et positif.

Actions

Chez Arte, nous prenons des mesures proactives pour préserver la santé, la sécurité et le bien-être de notre personnel, en mettant l'accent sur la prévention, la sensibilisation et l'amélioration continue.

Notre démarche d'amélioration continue repose sur un système dynamique de gestion des risques. Nous affinons et optimisons en permanence nos pratiques de prévention au moyen d'inspections régulières des lieux de travail, d'analyses des risques propres à chaque tâche et d'un suivi systématique des incidents.

Au cours des cinq prochaines années, nous renforcerons la formation, maintiendrons à jour les politiques relatives aux équipements et les registres d'inspection, et améliorerons la sécurité des entrepôts ainsi que la prévention des incendies. Nous nous attaquerons également aux risques psychosociaux, améliorerons les conditions ergonomiques et veillerons à la bonne gestion des registres relatifs aux produits chimiques et à l'amiante.

De plus, nous mettrons à disposition des secouristes formés, organiserons des examens médicaux spécifiques à chaque poste et élaborerons une politique de prévention pour nos filiales, afin de favoriser un lieu de travail sûr et sain dans lequel nos collaborateurs peuvent s'épanouir.

À travers ces efforts, nous voulons apporter des améliorations mesurables en matière de sécurité au travail tout en créant de la valeur durable pour nos collaborateurs et nos parties prenantes.

« Dans notre
entreprise, nos
travailleurs sont notre
priorité numéro un. »



Social

Effectif de l'entreprise (S1)

—— Équilibre vie professionnelle-vie privée

Chez Arte, nous sommes convaincus qu'un équilibre sain entre vie professionnelle et vie privée est essentiel au bien-être, à la créativité et à l'engagement durable de nos collaborateurs. Nous nous appuyons sur les fondements établis lors de la mise en œuvre du droit à la déconnexion, rendu obligatoire par la loi du 3 octobre 2022, pour poursuivre l'application de cette approche mesurée dans nos activités quotidiennes.

Cette politique garantit aux employés le droit de se déconnecter totalement des communications liées au travail en dehors de leurs heures de travail. Notre équipe de direction sensibilise activement à ce principe et encourage une culture qui équilibre repos, temps personnel et performance professionnelle.

Pour préserver cet équilibre, Arte applique des directives claires. Les employés sont

encouragés à planifier leur travail de manière réaliste, à recourir aux messages d'absence automatiques lorsqu'ils ne sont pas disponibles et à organiser un back-up pendant les congés afin d'assurer la continuité sans compromettre leur temps personnel. Les contacts professionnels en dehors des heures de travail sont déconseillés, sauf en cas d'urgence, et des protocoles de gestion des e-mails le week-end sont en place afin que les messages reçus soient traités comme s'ils avaient été reçus le lundi.

Cette approche structurée et respectueuse de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée continue de faire ses preuves. Elle contribue à prévenir le stress lié au travail, favorise une culture d'entreprise solidaire et se reflète dans des taux de rotation du personnel constamment faibles chez Arte.



Social

Effectif de l'entreprise (S1)

Bien-être

La politique la plus efficace

En septembre 2025, une enquête anonyme sur le bien-être des employés a été menée au siège social d'Arte à Zonhoven. L'enquête a recueilli des réponses au niveau départemental uniquement, afin de garantir la confidentialité tout en permettant une analyse ciblée. Le taux de réponse global a atteint 71 % au niveau de l'organisation. Sur les 16 départements présents sur le site, 14 ont atteint un taux de réponse jugé statistiquement représentatif.

Les résultats de l'enquête ont été analysés puis présentés à la direction. Ces informations ont servi de base à l'élaboration d'un plan d'action sur mesure pour chaque département. Les résultats de l'enquête et les plans d'action correspondants ont été communiqués aux parties prenantes concernées afin de permettre un suivi et une mise en œuvre efficaces.

Les progrès et l'impact seront évalués après l'été 2026 afin de suivre l'évolution des indicateurs de bien-être et l'efficacité des mesures prises dans chaque département.

La mise en œuvre des plans d'action relève principalement de chaque responsable de département, ce qui garantit leur appropriation et leur intégration dans les opérations quotidiennes. Les départements Ressources humaines et Prévention jouent un rôle de soutien et d'accompagnement, en apportant leur conseil lorsque nécessaire et en suivant les progrès afin de garantir que les actions convenues sont effectivement mises en œuvre et intégrées au sein de l'organisation.

Une dose de bonheur

Avoir une bonne santé physique et mentale est un atout précieux. Les collègues en bonne forme tant physique que mentale ont moins de risques d'être absents pour maladie. Ils ont aussi tendance à être davantage motivés, plus dynamiques au travail et moins stressés. En conséquence, ils ont plus de chances de se sentir heureux et de diffuser ce sentiment auprès de leur famille, de leurs collègues, voire même de nos clients et de nos fournisseurs.

Favoriser le bien-être, avec la promotion des relations sociales, constitue la pierre angulaire d'ArteForYou. ArteForYou (AFY) rassemble un groupe d'« ARTEsiens » qui se consacrent au bien-être de leurs collègues. Le noyau de ce groupe (les « Ambassadeurs ») comprend onze personnes qui se réunissent une fois par mois pour se répartir et mettre sur pied les activités qu'ils ont fixées au début de l'année.

Nous nous efforçons de proposer à nos collègues un mélange d'initiatives à petite et à grande échelle dans nos principaux domaines d'action, à savoir sport et activité physique, environnement de travail sain, et détente et loisirs.

Ces dernières années, nous avons mis en place les initiatives suivantes :

- Distribution mensuelle de fruits
- Affichage d'un poème sur les écrans d'information lors de la Journée mondiale de la poésie
- Atelier d'art floral animé par un membre de notre personnel
- After-work du vendredi de mai à septembre : nous possédons un « drink truck » qui ouvre après le travail le vendredi (si le temps le permet) pour bien démarrer le week-end ensemble
- Jogging « Dwars Door Hasselt »
- Semaine du Bonheur au travail, avec de nombreuses activités au programme chaque jour
- Journée du compliment
- Un quiz sur le modèle des jeux télévisés
- Nous organisons également plusieurs activités au profit de l'association caritative « De Warmste Week ».

Social

Effectif de l'entreprise (S1)

Canaux de communication destinés au personnel

Le bien-être de nos collaborateurs est primordial. Lorsque celui-ci est compromis, Arte met à leur disposition de nombreuses plateformes permettant d'exprimer leurs préoccupations ou de formuler des plaintes. Les différents canaux permettant de faire part de préoccupations ou de plaintes, décrits ci-dessous, sont communiqués aux collaborateurs lors de leur intégration et rappelés via divers canaux de communication interne. La direction, les RH, le service juridique et le conseiller en sécurité ont pour responsabilité de veiller au respect et au suivi de ces procédures.

Au niveau informel, les responsables sont encouragés à organiser des réunions d'équipe et des entretiens individuels pour offrir aux employés la possibilité de soulever les éventuels problèmes. Le département des ressources humaines est toujours disponible pour gérer des questions telles que la charge de travail, les conflits ou le stress. Les personnes

de confiance et le conseiller en sécurité sont les interlocuteurs pour les problèmes psychosociaux, comme le harcèlement ou les agressions. Les employés peuvent également s'adresser à un psychologue-conseiller confidentiel externe par l'intermédiaire de Liantis, notre prestataire externe pour la santé et la sécurité au travail. Les ambassadeurs AFY peuvent être contactés pour les propositions visant à renforcer le lien social.

Au niveau formel, les employés qui souhaitent rester anonymes peuvent utiliser les boîtes à suggestions, situées dans l'ensemble des bâtiments. Arte dispose également d'une politique d'alerte professionnelle conforme à la loi belge et à la directive européenne relatives aux signalements et à la protection des lanceurs d'alerte. Cette politique donne aux employés ou aux tiers la possibilité de signaler des violations du droit européen de manière sûre et protégée. Elle est détaillée dans la section « Gouvernance ».





Aspect ESG de la durabilité

Gouvernance

Conduite des affaires (G1)

Une gouvernance efficace constitue le fondement d'une entreprise durable. Elle établit une relation de confiance avec les clients, les fournisseurs, les partenaires et la société au sens large.

Dans notre premier rapport sur le développement durable publié en 2024, nous avons jeté les bases de notre approche en matière de gouvernance. Depuis lors, nous avons pris d'importantes mesures pour la professionnaliser et la renforcer. En 2025, celle-ci a été consolidée par l'adoption officielle d'un code de conduite intégré. Ce document rassemble les valeurs, les lignes directrices et les politiques qui existaient auparavant et les fusionne en un cadre clair et unique.

Il guide les employés dans leur travail quotidien et favorise une prise de décision et une gestion des risques cohérentes. Aujourd'hui, il constitue la colonne vertébrale de notre cadre de gouvernance et l'expression concrète de notre ambition d'être une entreprise responsable et digne de confiance.

Les sections suivantes expliquent dans le détail chacun de nos thèmes de gouvernance.

Gouvernance

Conduite des affaires (G1)

Culture d'entreprise et éthique

Notre culture d'entreprise est profondément ancrée dans notre identité d'entreprise familiale. **Nos collaborateurs sont le moteur de notre succès, et nous voulons que chaque membre de notre personnel se sente bien au sein de la famille Arte.** Nous mettons donc tout en œuvre pour renforcer les liens sociaux au sein des équipes et entre les départements, en favorisant l'accessibilité et une communication ouverte à tous les niveaux de l'entreprise. Nous attendons de chaque collaborateur d'Arte qu'il promeuve activement ces valeurs. Celles-ci sont clairement énoncées dans les descriptions de poste, soulignées lors de l'intégration, mises en avant sur les écrans de l'entreprise et constamment rappelées par les responsables.

Notre politique de la porte ouverte est essentielle à cet égard. Les propriétaires et les responsables sont présents sur site tous les jours et restent accessibles aux collaborateurs. Cette proximité garantit des lignes de communication courtes et favorise une culture de la transparence. De nombreux cadres travaillent également directement au sein de leurs équipes, renforçant davantage la collaboration et les échanges ouverts.

Nous investissons également dans le lien social. Comme déjà mentionné dans la section sociale, l'équipe « ArteForYou » (AFY), composée d'employés de différents départements, organise des initiatives visant à renforcer la solidarité, allant du sport aux loisirs en passant par des activités liées à la santé.

La reconnaissance et l'appréciation sont tout aussi importantes. Les anniversaires et les jubilés sont célébrés, l'ancienneté est récompensée et, en cas de maladie ou d'absence, le contact avec les employés est maintenu afin de faciliter leur retour.

Cette approche est propre à notre entreprise familiale : une combinaison d'efforts et de limites claires, de droit à la déconnexion, d'horaires de travail flexibles et d'un ensemble d'avantages sociaux compétitifs adaptés aux besoins individuels. **Nous construisons ainsi une culture où qualité, créativité et innovation vont de pair avec humanité et bienveillance.**

Gouvernance

Conduite des affaires (G1)

Engagement éthique envers les fournisseurs

Arte reste attachée aux pratiques d'approvisionnement responsables et éthiques tout au long de sa chaîne d'approvisionnement, tout en reconnaissant que certains matériaux, tels que la soie, peuvent provenir de régions où les conditions de travail et les normes diffèrent.

Pour y remédier, l'entreprise conserve une **approche de sélection de nouveaux fournisseurs pratique et pragmatique.** Les visites sur site menées par des représentants d'Arte permettent d'évaluer directement les conditions de travail et les environnements de production. Bien qu'elle ne soit pas formalisée en tant que politique, cette pratique s'appuie sur l'expérience et le jugement de la direction, et est considérée comme un élément clé de notre approche d'approvisionnement responsable.

Nous la considérons comme un **engagement éthique envers nos fournisseurs**, visant à promouvoir un traitement équitable des travailleurs, des environnements de production sains et des relations fondées sur la confiance. Les partenariats à long terme restent essentiels pour garantir une fiabilité mutuelle et soutenir une collaboration durable et mutuellement bénéfique.

Gouvernance

Conduite des affaires (G1)

Exigences en matière d'intégrité commerciale

Une croissance responsable ne peut être atteinte qu'avec intégrité. Nous appliquons donc une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption, des pots-de-vin, du blanchiment d'argent et des conflits d'intérêts à tous les niveaux. La transparence dans les pratiques commerciales est essentielle pour conserver la confiance des clients, des fournisseurs et des partenaires. Ces attentes sont clairement communiquées à l'ensemble des membres du personnel. La direction veille quant à elle à ce qu'elles soient respectées et appliquées de manière cohérente dans les activités quotidiennes.

Cet engagement est soutenu par des processus clairs et des contrôles internes. Une liste de contrôle pour la prévention de la fraude, qui aide à identifier les risques et fournit des directives concrètes, est présentée aux nouvelles recrues des départements concernés. Au sein du département financier, les transactions clés sont soumises au principe du double contrôle : une deuxième vérification est exigée pour chaque paiement ou approbation critique, par exemple. L'application de ce principe permet de minimiser les erreurs et de prévenir les abus. Les données sensibles, telles que les informations bancaires, sont contrôlées au moyen de flux d'approbation formels au sein du système ERP.

Les règles relatives aux cadeaux et aux invitations sont tout aussi strictes. Ces derniers ne peuvent être acceptés que s'ils sont limités en portée et en valeur, transparents et conformes aux pratiques commerciales locales. Les articles qui ne peuvent être partagés sont tirés au sort parmi les membres du personnel afin de garantir l'équité et d'éviter toute perception de favoritisme.

Ces mesures montrent que l'intégrité n'est pas une simple formalité, mais qu'elle fait partie intégrante de notre pratique quotidienne. **En intégrant l'équité et la responsabilité dans l'ensemble de nos activités, nous concilions performance économique et conduite responsable.**

Gouvernance

Conduite des affaires (G1)

—— Politique en matière de droits de l'homme

La promotion et la protection des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit comptent parmi les principes fondateurs de l'Union européenne et sont également inscrites dans la législation belge. Chez Arte, nous veillons à ce que **ces réglementations soient respectées au sein de notre entreprise familiale** et nous sommes fiers de constater qu'aucune violation des droits de l'homme ni aucune sanction associée n'ont été relevées. Les attentes décrites ci-après sont clairement communiquées aux membres du personnel dans le règlement du travail de l'entreprise, et la direction veille à leur application et à leur respect systématiques.

- Arte garantit des salaires et des avantages sociaux équitables, y compris une rémunération correcte des heures supplémentaires et l'accès à tous les droits légalement requis, et veille à ce que les horaires de travail soient conformes aux lois en vigueur sans jamais dépasser les normes internationales.
- Le travail des enfants et le travail forcé sont strictement interdits.
- Le respect est non négociable : aucune forme de discrimination ou de harcèlement, qu'il soit physique, sexuel, verbal ou psychologique, n'est tolérée.
- Nous offrons un lieu de travail sûr et sain, soutenu par des procédures, des formations et des mesures de prévention. Vous trouverez une explication détaillée de notre politique en matière de santé et de sécurité dans la section « Social ».



Gouvernance

Conduite des affaires (G1)

———— Vie privée et cybersécurité

La protection de la vie privée et la cybersécurité sont pleinement intégrées au cadre de gouvernance d'Arte. Nous nous engageons à protéger les données personnelles de toutes les parties prenantes, notamment notre personnel, nos clients et nos partenaires, ainsi qu'à garantir la sécurité de nos systèmes informatiques.

Notre politique informatique en constitue le fondement. Elle régit l'utilisation d'internet et de la messagerie électronique, des réseaux sociaux, des logiciels et du matériel informatique, et comprend des directives relatives à la gestion des mots de passe, aux protocoles d'accès, aux procédures de violation de données conformes au RGPD et à l'utilisation des smartphones. Chaque membre du personnel est informé de ces directives à ses débuts dans l'entreprise. Des mesures de surveillance peuvent être mises en place si nécessaire, mais toujours dans le respect des droits à la vie privée des employés.

Nous avons récemment élaboré un plan de cybersécurité exhaustif, qui a été mis en œuvre en 2025. Ce plan comprend une équipe d'intervention en cas d'incident, formée pour agir rapidement et efficacement en cas de cyberincident. L'équipe suit une procédure détaillée conçue pour minimiser les dommages et les temps d'arrêt. La sensibilisation et la formation sont des concepts clés de notre approche. Grâce à des sessions régulières et à des initiatives telles que l'académie du hameçonnage, nous favorisons une culture de la vigilance parmi le personnel et les fournisseurs. Ce faisant, nous nous assurons que la protection des données et la sécurité numérique soient une responsabilité partagée au sein de l'organisation.

Gouvernance

Conduite des affaires (G1)

———— Politique en matière d'IA

Chez Arte, **nous sommes conscients des opportunités** offertes par l'intelligence artificielle, **mais nous reconnaissons également que son utilisation peut entraîner des risques importants si elle n'est pas gérée de manière responsable.** C'est pourquoi nous avons choisi d'informer clairement nos collaborateurs des défis potentiels liés à l'IA et de leur fournir des conseils de prudence à l'égard de ces outils. Notre politique en matière d'IA est communiquée aux employés lors de leur intégration, et la direction veille à ce qu'elle soit comprise et respectée dans les activités quotidiennes.

L'IA présente des risques tels que la violation des droits de propriété intellectuelle, la violation de la confidentialité, les violations potentielles du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et les problèmes de concurrence. Les membres du personnel sont sensibilisés à ces enjeux et sont encouragés à faire preuve de discernement lorsqu'ils envisagent d'utiliser des technologies d'IA.

Nous demandons également à nos collaborateurs de limiter l'utilisation au strict minimum des chatbots basés sur l'IA. Ils peuvent y avoir recours dans les situations inévitables, mais toujours à titre exceptionnel et avec la plus grande prudence. Il est rappelé aux employés de faire preuve de bon sens, de rester conscients des risques décrits et de ne jamais compromettre la confidentialité ou la conformité lorsqu'ils interagissent avec ces outils.

Gouvernance

Conduite des affaires (G1)

———— Procédure d'alerte professionnelle

Arte reste attachée à la transparence et à l'intégrité dans toutes ses activités commerciales. Notre procédure d'alerte professionnelle offre aux employés, fournisseurs, clients et autres parties prenantes un moyen sûr et confidentiel de signaler des comportements contraires à l'éthique ou des violations des politiques internes.

Les signalements peuvent être effectués via plusieurs canaux, notamment une plateforme en ligne, par e-mail, par courrier ou en personne, avec la possibilité de rester anonyme. Tous les signalements sont traités par des collègues désignés sur notre plateforme d'alerte professionnelle sécurisée, permettant aux lanceurs d'alerte de suivre le statut de leur signalement.

Cette procédure est intégrée au règlement du travail d'Arte et fait l'objet d'une révision régulière afin d'en garantir l'efficacité. **Elle s'inscrit dans notre engagement plus large en faveur d'une conduite éthique, de la responsabilité et de pratiques commerciales durables.**



Rapport sur le développement durable

ARTE®